

Définition du standard de la chèvre Boer par L'Association Française de la Chèvre Boer.

Ce document a été rédigé par l'Association Française de la Chèvre Boer (AFCB) et a été approuvé à l'unanimité par les membres de son Conseil d'Administration le 23 avril deux mille dix.

Le standard de la chèvre boer défini par l'AFCB a été déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle.

1- PREAMBULE

Par ce présent document, l'Association Française de la Chèvre Boer a défini un standard strict de la chèvre boer.

L'objectif de ce standard, tel qu'il est décrit dans ce présent cahier des charges, est la chèvre boer "idéale" ou "Elite" dans le dessein d'améliorer la race et sa productivité.

Ce standard demeure une référence Nationale qui permettra aux éleveurs de sélectionner des animaux destinés à être conservés en qualité de reproducteurs. Cependant, l'AFCB est consciente, à la date de sa création, que les effectifs français de chèvres boers, ne permettent pas dans l'immédiat une telle rigueur. C'est pourquoi l'AFCB a tenu compte de cette situation, qui même si elle doit être temporaire, doit être considérée dans la gestion et l'approvisionnement de sa base de sélection en animaux reproducteurs de qualité.

2- DESCRIPTION DU STANDARD DE LA CHEVRE BOER PAR L'AFCB.

★ Apparence générale :

Puisque la chèvre boer est par excellence un animal de boucherie, elle doit présenter un développement général fort et vigoureux, une charpente osseuse solide et bien constituée, des masses musculaires développées.

Le bouc doit présenter un comportement et des caractères mâles prononcés ; parallèlement la femelle doit avoir une apparence féminine.

Ainsi, le mâle sera plus massif. Il possède une tête forte, une poitrine large et profonde entre deux épaules musclées au dessus d'antérieurs droits et robustes. La partie avant du corps du mâle doit se marier harmonieusement avec une « arrière main » musclée supportée par des aplombs bien campés. La culotte doit être ronde, sans excès, musclée et, bien proportionnée. Les jambes doivent être de bonne constitution, le jarret vigoureux, les pieds bien en appui au sol, droits et sans écrasement.

Chez la femelle, le corps est moins développé dans « l'avant main », la musculature postérieure est convexe, le bassin est large, droit dans le prolongement du dos, légèrement inclinée dans sa partie postérieure ; la région du périnée est large et souple. Ces caractéristiques montrant une grande capacité à porter et faire naître des chevreaux.

★ La tête :

Chez la femelle, la tête doit être forte avec des yeux larges, doux et expressifs.

Le chanfrein est busqué, particulièrement chez le mâle, avec à son extrémité des naseaux larges, des muqueuses noires, au dessus d'une bouche bien dessinée. Les mâchoires sont solides, et bien accrochées.

Les cornes des femelles sont rondes, résistantes, implantées symétriquement au dessus du crâne et inclinées vers l'arrière. Elles doivent être modérément longues et de couleur noire ou brune. Chez les mâles adultes, les cornes sont plus fortes, souvent tombant sur l'attache du cou, annelées dans les deux premiers tiers.

La couleur de la tête peut aller du brun foncé, presque noir, au brun très clair ou café au lait. La liste en tête doit être de préférence régulière et bien dessinée.

★ Les oreilles :

Les oreilles sont implantées légèrement en arrière du sommet du crâne. Elles sont larges et tombantes.

Leurs longueurs doivent dépasser d'un peu le bas du maxillaire inférieur.

Dans le cadre d'un schéma de sélection, ne seront pas retenus les mâles qui présentent des oreilles plissées ou en spirale.

★ Cou et avant train :

Le cou est modérément long par rapport au corps. Il est trapu et solidement attaché. Les épaules, éclatées, larges et charnues, de part et d'autre d'une poitrine profonde (proéminente), sont dans le prolongement du garrot qui ne doit pas être saillant.

Chez le mâle adulte, le cou est musclé, avec l'âge apparaissent des plis obliques qui depuis l'attache de l'épaule se rejoignent jusqu'à la gorge, formant un fanon épais et souple. L'extrémité de la mâchoire inférieure est souvent « agrémentée » d'une barbiche plus ou moins longue. Les pattes sont fortes, moyennement longues et proportionnées à la longueur du corps. Les onglons sont courts, résistants et de couleur noire.

★ Corps :

Le corps est large et profond. Les côtes sont couvertes et non apparentes. Le bassin est développé, mais pas à l'excès. Le ventre ne doit pas être "ballonnant". La ligne du dos demeure rectiligne de la base du cou jusqu'au bassin.

★ Quartiers arrière :

La chèvre boer doit avoir une croupe large et longue. Les cuisses sont épaisses, charnues et proéminentes. Les postérieurs sont solides. Les jarrets vigoureux et résistants, avec des aplombs très légèrement inclinés vers l'avant.

★ Queue :

Elle est bien implantée à la base des reins, courte et dressée dans le prolongement des postérieurs. Elle peut-être légèrement recourbée vers l'avant, dégageant les organes génitaux chez la femelle.

★ Peau :

La peau est souple, résistante et facilement extensible. Elle n'adhère pas au corps. Ces caractéristiques sont essentielles pour l'adaptation à des conditions climatiques et d'élevage extrêmes, (conditions tropicales et sub-tropicales, savanes épineuses, températures élevées, présence d'ectoparasites). La pigmentation de la peau est en général claire, mais non rosée, détail très important pour les régions à fort ensoleillement. En période estivale, y compris sous nos latitudes, les muqueuses peuvent devenir noires ou ponctuées de taches sous l'effet du soleil.

★ Poil :

Le poil est court, raide, dense et soyeux. Il protège contre le parasitisme externe. Des sécrétions sébacées imperméabilisent l'animal et assurent sa protection contre la chaleur.

★ Couleur :

La couleur idéale est totalement blanche, seules les parties latérales de la tête, la gorge et le cou sont colorés du brun foncé au brun clair. Cette coloration peut s'étendre jusqu'au garrot.

La queue peut-être rousse sur sa face externe. Depuis quelques années on admet des robes entièrement brunes ou rousses.

★ Poids :

- Le poids d'une femelle adulte= 70 à 80 kg ;
- Le poids d'un mâle adulte= 100 à 130 kg

★ Organes génitaux :

Les deux testicules du bouc doivent être descendus, bien développés et individualisés dans un seul scrotum. Ils doivent être de taille similaire, séparés ou non par une fente scrotale. Le cordon testiculaire comme l'épididyme ne doivent pas présenter d'anomalies à la palpation (nodules ou durcissements).

Le pis de la chèvre ou mamelle se compose de deux quartiers. La qualité de la mamelle ne peut se juger qu'en fin de gestation ou au cours de la période d'allaitement. Les attaches antérieures et postérieures du pis doivent être solides et souples, les trayons ni trop petits ni trop gros, facilitant ainsi la succion du ou des chevreaux à la naissance. Dans sa partie arrière, le pis doit être large et haut attaché dans le prolongement du périnée. Il est possible de trouver plusieurs trayons fonctionnels par quartier. Cette caractéristique ne sera pas recherchée, elle peut être reconnue comme étant spécifique de la race.

Cependant, les individus mâles et femelles présentant des doubles trayons et uniquement ceux qu'on pourrait assimiler à une "queue de poisson" sont à écartés dans le cadre d'un schéma de sélection.

★ Reproduction :

La race boer est une race fertile, possédant une prolificité élevée 170 à 200 %. Elle présente une grande aptitude à l'élevage des jeunes, maternelle elle fournit un lait riche, concentré en Matières Azotées et Matières grasses. Sous nos latitudes, elle est saisonnée et présente une période d'activité sexuelle correspondant à la période de jours décroissants. Cette saisonnalité peut être constatée particulièrement chez le mâle, qui sans stimulation (effet femelle ou photopériode) ne débute une activité sexuelle qu'au début d'août.